

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 23 mars 2018
COMMUNE DE MONTCLAR SUR GERVANNE

Présidence de Mr J.P. ANDEOL, Maire
Présents : Tous les conseillers en exercice, sauf les excusés et absents
Absents : Ivan SICHOU
Excusés : Jean BOURGEOIS à Jérôme FLON
Sylvie DERVILLE à Hélène SYLVESTRE
Reymonde BELLE à Michelle EYRAUD
Secrétaire de séance : Michelle EYRAUD

Lecture et approbation du compte rendu du conseil municipal du 23 février 2018.

1 - Compte administratif M14 et Compte de gestion

Investissement

Dépenses	Prévus :	157 266.26
Réalisé :		109 095.17
Reste à réaliser :		0,00
Recettes	Prévus :	157 266.26
Réalisé :		65 865.26
Reste à réaliser :		0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévus :	217 592.97
Réalisé :		103 356.26
Reste à réaliser :		0,00
Recettes	Prévus :	217 592.97
Réalisé :		223 478.68
Reste à réaliser :		0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-43 229.91
Fonctionnement :	120 122.42
Résultat global :	76 892.51

Monsieur le Maire se retire pour le vote du compte administratif.
Le compte administratif et le compte de gestion du percepteur sont approuvés à l'unanimité des présents.

2 - Affectation de résultats M14

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2018
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	44 769.45
- un excédent reporté de :	75 352.97
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	120 122.42
- un déficit d'investissement de :	43 229.91
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un déficit de financement de :	43 229.91

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2018 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2017 : EXCÉDENT	120 122.42
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	43 229.91
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	76 892.51
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DEFICIT	43 229.91

L'affectation de résultat est approuvée à l'unanimité des présents.

3 - Vote des trois taxes

Le conseil municipal,
- Vu le projet de budget 2018 présenté par Monsieur le Maire
- Vu les taux proposés pour 2018

DECIDE de

- **Maintenir** les taux de 2017 soit :

- ⇒ TH : 9,00 %
- ⇒ TFB : 11.50 %
- ⇒ TFNB : 52.39 %

Le conseil municipal, approuve à l'unanimité.

4 - Budget primitif M14

Monsieur le maire présente le budget primitif 2018 :

Investissement

Dépenses	:	212 614.91
Recettes	:	212 614.91

Fonctionnement

Dépenses	:	215 627.51
Recettes	:	215 627.51

Le conseil approuve à l'unanimité le budget eau et assainissement 2018 M14.

5 - Création du CISPD - CCVD

La CCVD nous a transmis un modèle de délibération pour la création du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

Le conseil approuve à l'unanimité.

6 - Réparation état chemin rural CR2

Le chemin rural CR2 va de la route départementale jusqu'à la maison VIOUGEAS. Dans ce chemin, passe la conduite d'eau pour une habitation. Pour pouvoir effectuer les travaux d'Enedis, sur ce chemin, il convient de le débroussailler. Mr le Maire à un rendez-vous, mercredi prochain avec l'entreprise Coutoulin.

7 - Questions diverses

Communes nouvelles : La réunion a Beaufort avec le sous-préfet et les services de l'état, a eu lieu. Un compte rendu est en attente.

Eolien : La société OPALE est venue le 23 mars 2018, présenter son étude. Un courrier sera envoyé à la société VSB pour savoir où en ai le dossier lancé en 2016.

Fuite sur le réseau APE aux Maret : Fuite d'eau de 600 l h ce qui représente un volume de 5000 m³ sur l'année. La fuite a été réparée.

Challenge Vallée de la Drôme : Le challenge cette année se déroulera du 11 au 13 mai. La carte a été communiquée au conseil.

Fin de séance : 20h00

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le vendredi 20 avril 2018.